



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Système national d'observation de la sécurité dans les activités nautiques

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2020

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2020

Avertissement méthodologique

Les statistiques élaborées sur la base des rapports d'opérations « SITREP » des CROSS ne traduisent ni l'accidentologie totale survenue au-delà de la bande des 300 mètres ni même l'activité globale des CROSS.

En effet :

– d'une part, les CROSS, comme les autres acteurs « institutionnels » du sauvetage, ne sont pas systématiquement sollicités lors de la survenance d'évènements de mer ;

– d'autre part, les CROSS n'établissent pas systématiquement de SITREP à l'issue d'une opération ; les opérations « mineures » pouvant n'être mentionnées que sur leur main courante.

Un risque de sous-évaluation existe pour les sports et loisirs nautiques qui se pratiquent en zone très côtière et pour lesquels les opérations sont souvent déclenchées depuis la terre sans intervention du CROSS.

Sous ces réserves, les données recueillies par le SNOSAN à partir des remontées d'informations effectuées par les CROSS demeurent une précieuse source d'informations pour l'établissement et la hiérarchisation des facteurs de la survenance d'évènements de mer et de la gravité de leurs conséquences, lorsque de tels évènements sont recensés.

Les données SNSM, SDIS, CRS et SAMU viennent enrichir ces informations.

Elles sont principalement scindées entre opérations portant sur les activités **plaisance d'une part** et sur les **loisirs nautiques d'autre part**.

La plaisance comprend les voiliers habitables, les navires à moteur jusqu'à 8 mètres et de plus de 8 mètres ainsi que **les annexes**.

Les loisirs nautiques comprennent toutes les **activités à partir de flotteurs** non intégrés dans la plaisance (voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les **activités sans flotteurs** (baignade, plongée, isolement par la marée, etc.)

Introduction

Le SNOSAN dresse ici, pour la troisième année consécutive, une synthèse du bilan des **opérations recensées durant la saison estivale** qui est fixée **du 1^{er} mai au 30 septembre** en plaisance et loisirs nautiques (chiffres arrêtés au 15 octobre). S'y ajoute cette année une veille des noyades en mer et en eaux intérieures à la demande du ministère des sports.

Cette saison 2020 s'est inscrite dans le contexte suivant :

- Une crise sanitaire imposant un confinement jusqu'au 11 mai ainsi qu'une réouverture progressive des plages et la fin de la limite de déplacement des 100 km le 2 juin,
- Une saison touristique conduisant à une forte pression sur le littoral par des ressortissants très majoritairement français,
- L'effet COVID a entraîné une chute des achats neufs de -80 % en avril et de - 55 % sur les 3 mois février/mars/avril 2020 en comparaison avec 2019. Pour 2020 la vente des bateaux neufs chute de -15 % par rapport à 2019 %, seuls les voiliers multicoques connaissent une hausse de 7 %. Tous les profils d'acheteurs sont impactés par la crise sanitaire. (*Source Horizons Experts*)
- Une saison servie par une météo clémente, voire caniculaire, à plusieurs reprises.

Ce contexte nous conduit à observer globalement une hausse du nombre d'opérations par rapport aux saisons précédentes qui avaient été pourtant marquées par un volume important d'évènements.

Enfin, Le GT SNOSAN assure tout au long de l'année une veille accidentologie quotidienne. L'analyse des SITREP est croisée autant que possible avec la presse. Ces compléments sont parfois nécessaires pour mieux comprendre les faits générateurs. L'été 2020 a ainsi connu des évènements qui ont marqué les esprits :

- Des jets ski qui perdent leur passager en méditerranée ou s'échouent au pays basque,
- Une vedette qui heurte un récif conduisant au décès d'un enfant se trouvant à bord,
- Une rupture de mouillage lors d'un coup de vent en Corse entraînant le décès de 2 personnes
- 3 membres d'une même famille décédés en étant emportés par une baie en Gironde,
- Un pratiquant de kite surf ayant passé 7 heures de nuit en dérive avant de pouvoir regagner la côte.

SOMMAIRE :

I – Volume global d’opérations plaisance et loisirs nautiques

- 1) Nombre d’opérations coordonnées par les CROSS sur la saison
- 2) L’impact du confinement / déconfinement

II – Plaisance à voile et à moteur

- 1) Les évènements
- 2) Les départements concernés
- 3) Les annexes

III – Loisirs nautiques

- 1) Données globales loisirs nautiques
- 2) Focus véhicules nautique à moteur (Jet ski)
- 3) Focus kayaks de mer
- 4) Focus plongée (Bouteille, chasse sous-marine et apnée)
- 5) Focus kite surf
- 6) Focus Isolement par la marée

IV - Bilan humain au sein des CROSS

V – Veille noyades

- 1) Les chiffres globaux pour eaux intérieures et mer
- 2) Répartition calendaire et horaires des noyades durant la saison entre les semaines 18 et 40
- 3) La répartition géographique des noyades
- 4) Le risque de noyade pour les mineurs

VI – Informations complémentaires

- 1) Données des postes de plage CRS
- 2) Données du Samu Gironde

VII – Travaux complémentaires du SNOSAN

I – Volume global d’opérations plaisance et loisirs nautiques

Les opérations coordonnées par les CROSS sont en hausse de 10,5 % en 2020. On observe une tendance identique sur les sports de montagne (+14,05 % - source SNOSM).

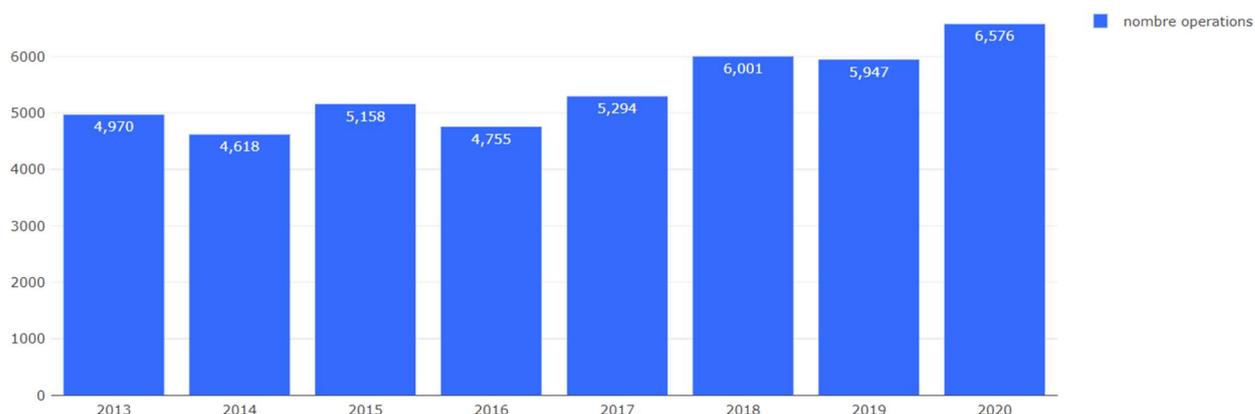
De manière générale, les comportements n’ont pas été plus accidentogènes que les années précédentes mais cette tendance à la hausse s’explique par la très forte augmentation de la fréquentation des zones littorales et des activités de plein air, en mer comme en montagne (effet déconfinement).

Pour autant, il y a eu moins d’accidents graves qu’en 2019 mais davantage d’opérations suite à des avaries moteur (+19% source SNOSAN - DAM) sur des navires probablement mal entretenus en confinement.

Les sociétés d’assurance observent la même tendance avec plus de sinistres concentrés sur les deux mois d’été sur des navires qui sont sortis deux à trois fois plus souvent que les années précédentes.

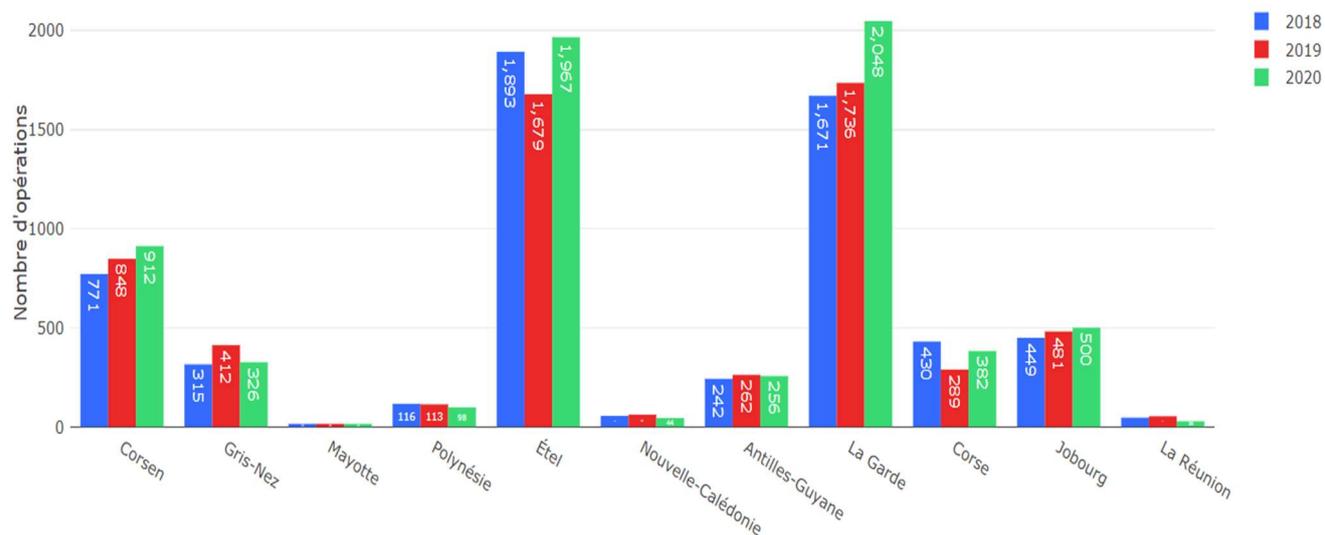
1) Nombre d’opérations coordonnées par les CROSS sur la saison (Q-1574)

Le nombre d’opérations continue à croître malgré la restriction des 100 km du 11 mai au 2 juin inclus, une interdiction d’accès aux plages (sur la même période) et l’absence de touristes étrangers en France.



On observe une hausse de 10,5% cet été par rapport à la précédente saison.

Répartition des opérations par CROSS : (Q-1576)



Focus mensuel : les chiffres remarquables (Q-2012)

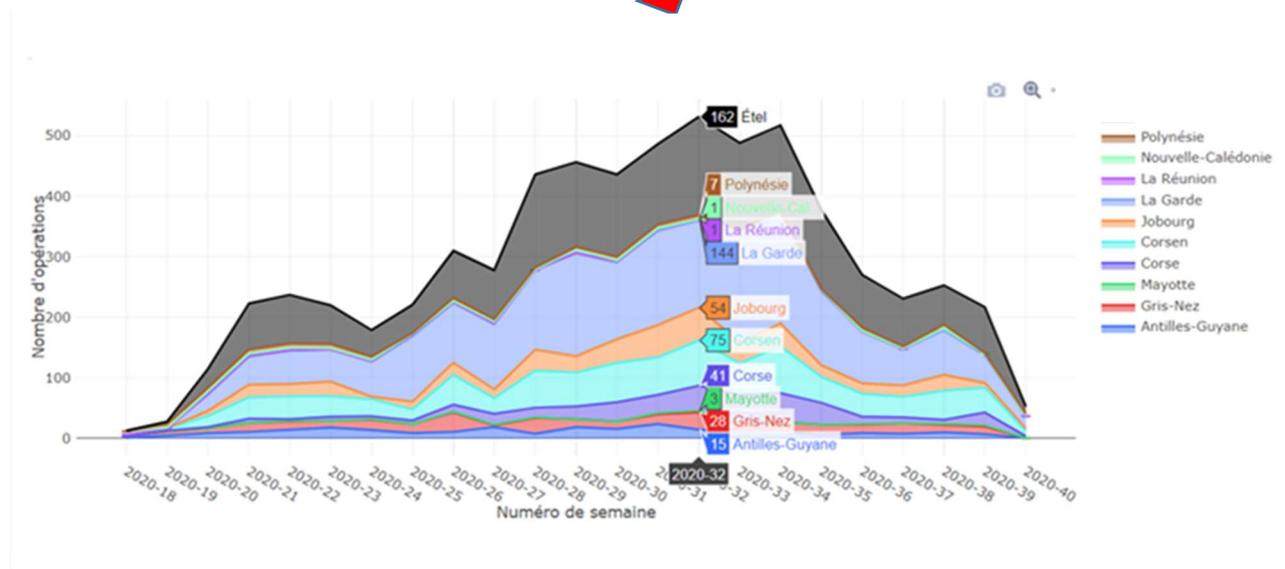
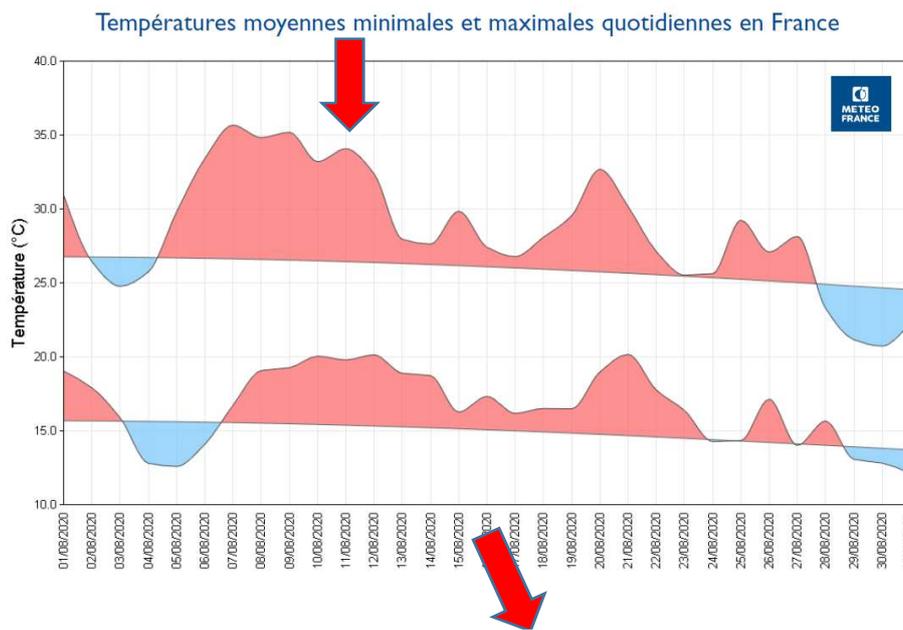
Comparaison avec l'été 2019 (Opérations concernant le SNOSAN) :

| | | | |
|-----------|---------------|-------------|----------------|
| MAI | LA GARDE -30% | ETEL -20,5% | |
| JUIN | LA GARDE +14% | ETEL -12% | JOBourg -30,5% |
| JUILLET | LA GARDE +26% | ETEL +34% | JOBourg+ 38,5% |
| AOUT | LA GARDE +39% | ETEL +28% | CORSE +55% |
| SEPTEMBRE | ETEL + 36,5% | CORSE +130% | |

D'une façon générale, l'augmentation des opérations s'est surtout concentrée cette année sur les mois de juillet et août.

Focus hebdomadaire :

Le pic de la semaine 32 correspond à la période de canicule du 6 au 13 août. (Q-2013)



L'attention du SNOSAN est attirée par des pics très soudain susceptibles de sur-solliciter les équipes en CROSS. A titre d'exemple, le CROSS Étel a ouvert 22 opérations en 2 heures dans la soirée du 15 août (principalement pour des ruptures de mouillage, échouements et avaries de propulsion). Pour sa part, le CROSS La Garde enregistre, sur l'ensemble de la journée du 22 août, 43 opérations dont 15 SAR, principalement pour avarie de propulsion, échouements, voies d'eau et avaries électriques. (Q 2013, Q 2039 et Q 2040)

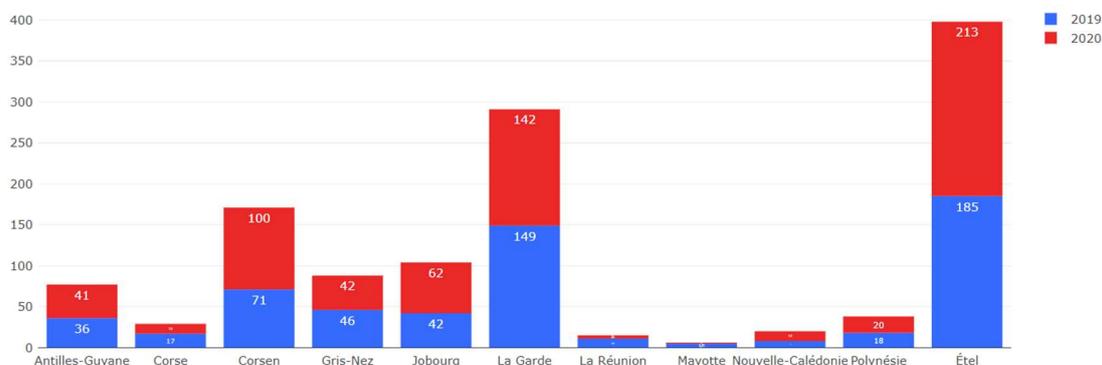
2) L'impact du confinement / déconfinement

Malgré le confinement, les CROSS ont connu quelques opérations entre le 17 mars et le 11 mai. Opérations par Cross entre le 17 mars et le 11 mai et comparaison avec l'activité 2019 (Q-1996) :



Les causes redondantes des opérations pendant le confinement sont très **majoritairement composées de fausses alertes, incertitudes et ruptures de mouillage.**

Entre le 11 mai et le 2 juin - Règle des 100km et plages fermées (Q-2005) :

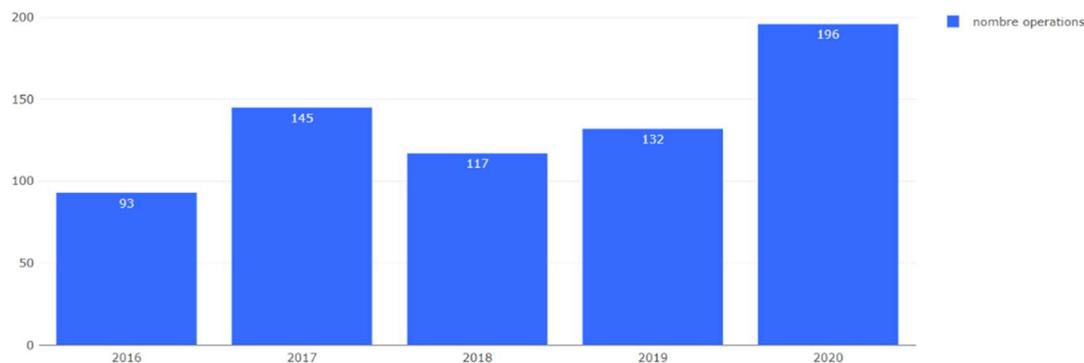


Le déconfinement semble avoir provoqué une hausse globale des opérations, de l'ordre de 14% à Etel jusqu'à 41% à Corsen par rapport à la même période de l'année passée.

Les événements sont principalement liés aux avaries de propulsion sur des bateaux à moteur de moins de 8 m (46%). Un retour à la mer précipité des embarcations sans entretien préalable du fait du confinement peut en partie expliquer cette observation.

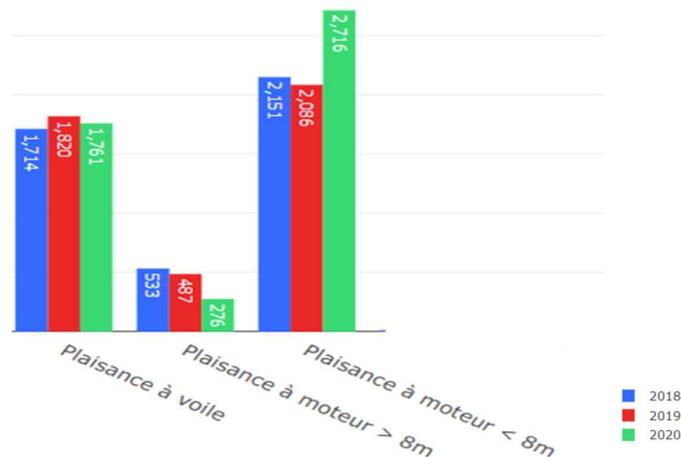
Pour les loisirs nautiques durant cette période, le nombre d'opérations a sensiblement évolué (Q 2011) et la majorité des opérations se sont déroulées sur la façade Ouest et Nord-Ouest : 38 en Manche et Mer du Nord, 64 en Atlantique contre seulement 21 en Méditerranée.

Nombre d'opérations entre le 11 mai et le 2 juin en loisirs nautiques :



II – Plaisance à voile et à moteur :

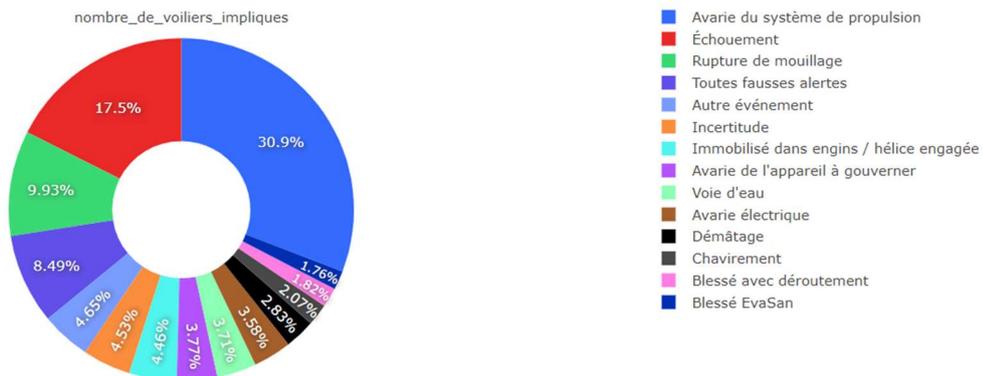
Le nombre de flotteurs de plaisance impliqués connaît une hausse liée aux navires à moteur de moins de 8 mètres.



NB : Les opérations concernant la plongée et liées à un support ne sont plus désormais retenues car l'élément déclencheur n'est pas le support. (Q-867)

1) Les évènements :

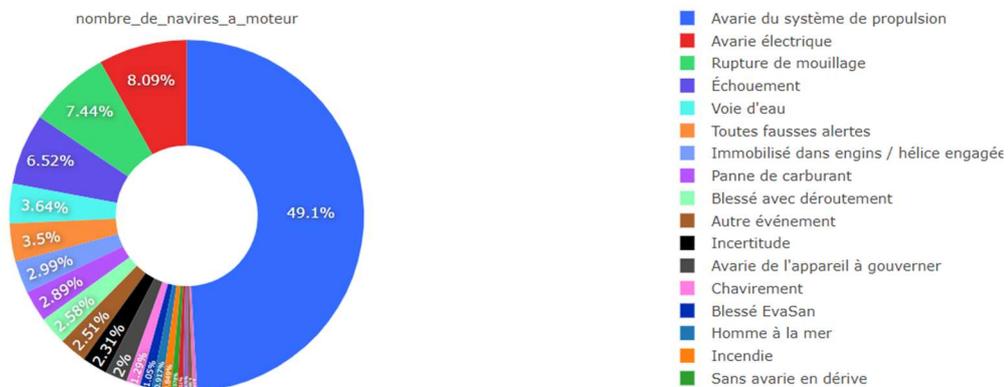
Voiliers impliqués : (Q-1429)



On note une baisse de 2% des avaries de propulsion avec 53 opérations en moins.

Une augmentation de 4% des échouements-56 opérations en plus dont la majorité en Méditerranée.

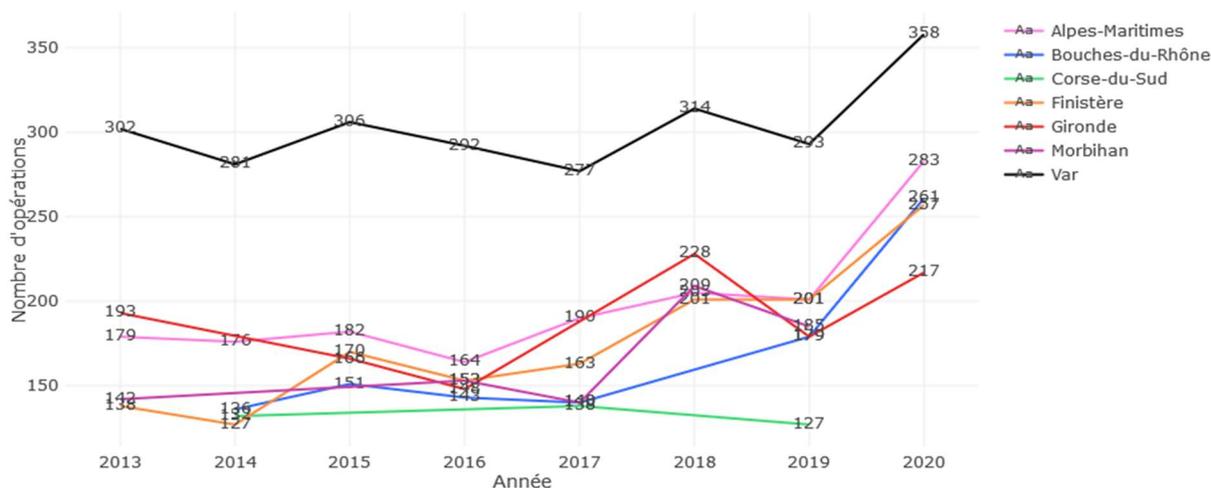
Bateaux à moteurs impliqués : (Q-1427)



On constate 19% de bateaux à moteur impliqués en plus pour les avaries de propulsion (232).

L'obligation du confinement a pu avoir une influence sur la qualité de l'entretien des navires. Les avaries électriques et les ruptures de mouillage sont en bonne place dans l'ordre du nombre de navires concernés.

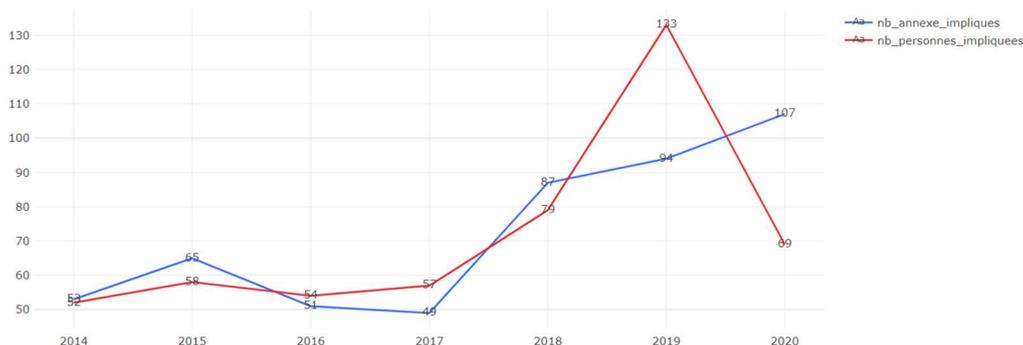
2) Les départements concernés : (Q-1588)



Par comparaison avec 2019, le Var reste le plus sollicitant +22%, les Alpes-Maritimes+41% et les Bouches du Rhône +46%. Ces 3 départements sont aussi les plus importants en valeur absolue. Ils représentent **27%** du nombre total d'opérations pour les bateaux à moteur. (Q-1070)

3) Les annexes :

Les accidents d'annexes marquent l'attention des autorités et des pratiquants. Le volume d'annexes concernées augmente mais les personnes impliquées diminuent sensiblement cet été. (Q-175)

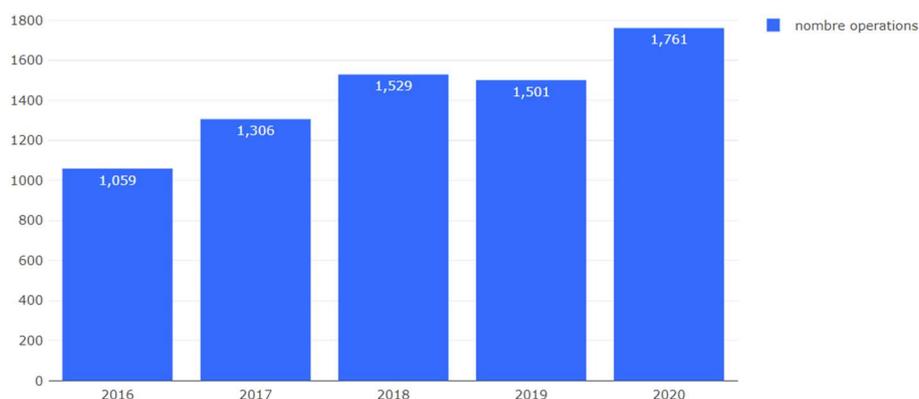


On déplore 3 décès (2 à St Barthélémy et 1 dans le Finistère par suite d'une chute à la mer).

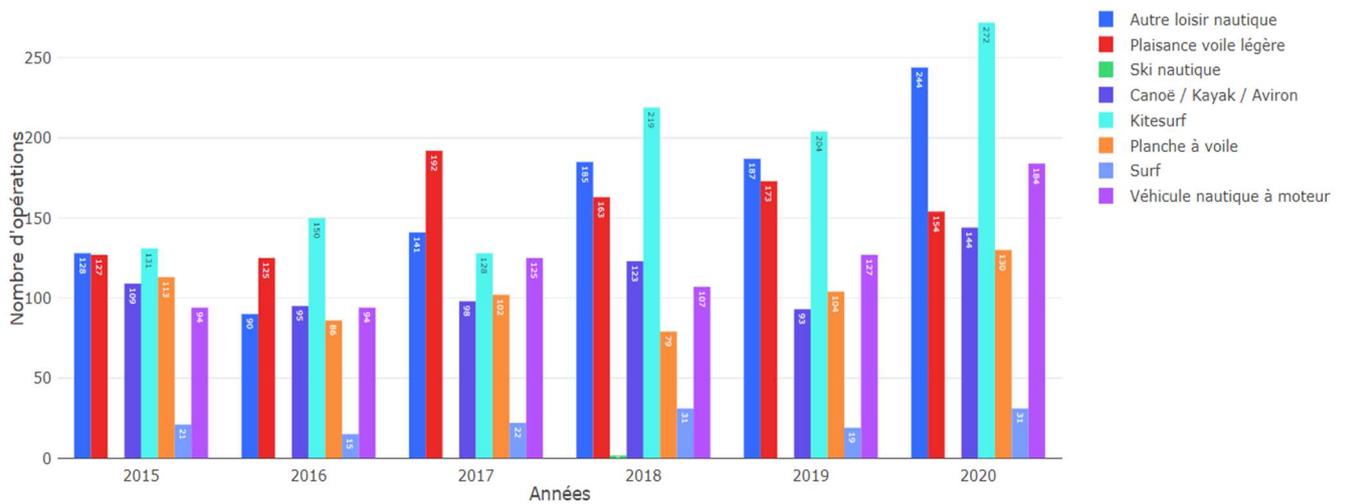
III – Loisirs nautiques

1) Données globales loisirs nautiques (Q-1589)

Le nombre total d'opérations avec et sans flotteurs est en constante augmentation depuis 2016.



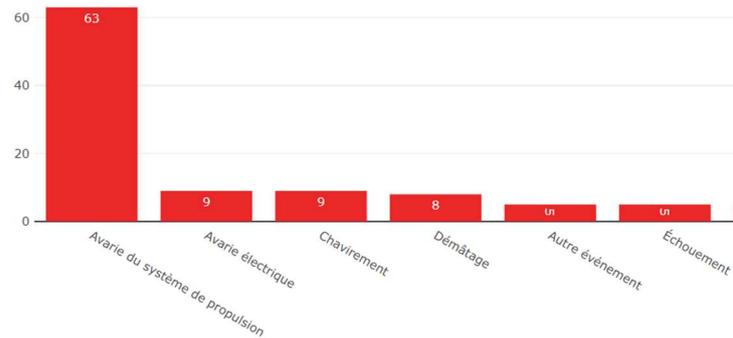
Parmi les 1761 opérations dénombrées cette saison, les loisirs nautiques avec flotteurs évoluent et se répartissent de la façon suivante depuis 2015. (Q-1448)



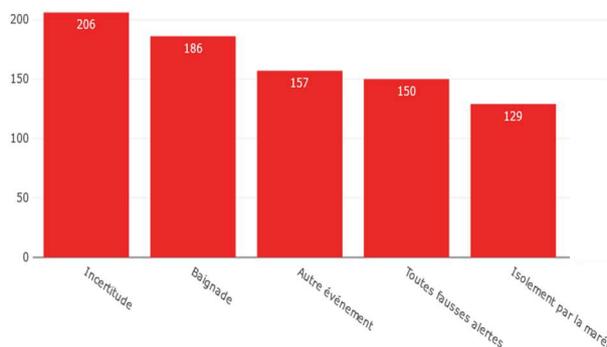
On note une forte augmentation en Canoë-kayak, VNM et Kite surf par rapport aux étés précédents.

Les évènements déclenchants :

Les opérations d'assistance maritime (MAS) sont très majoritairement déclenchées pour des avaries de propulsion concernant des véhicules nautiques à moteur (jet ski). (Q-2050)



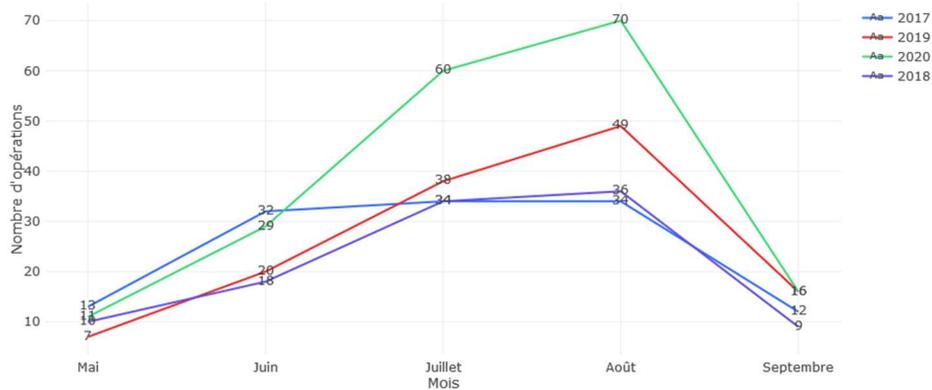
Opérations de sauvetage - SAR (Q-2051)



Les opérations de sauvetage pourraient être évitées avec une pratique adaptée aux conditions, un entretien plus sérieux du matériel et la transmission de ses intentions aux proches.

2) Focus véhicules nautique à moteur (Jet ski)

Le volume d'opérations connaît cette saison une très forte augmentation en juillet et août. Il représente à lui seul le cumul des opérations de 2017 et 2018 pour ces mêmes mois (Q. 1978).
 Nombre d'opérations VNM par mois depuis 4 ans :



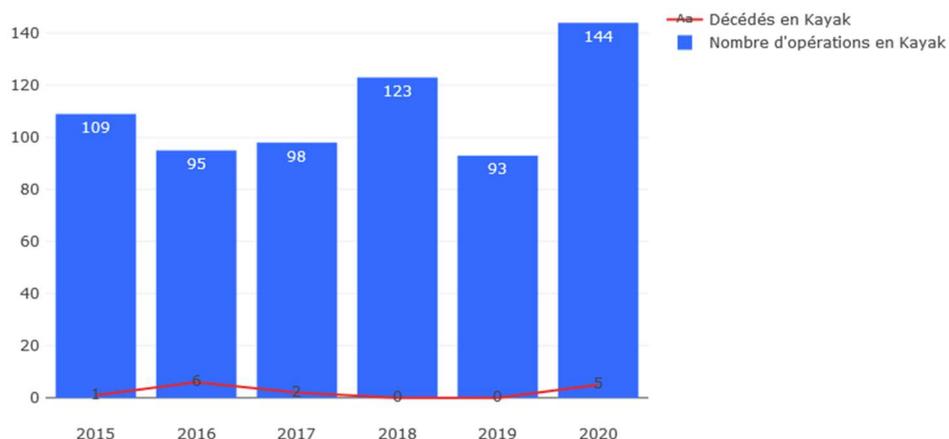
Les opérations pour les jets ski sont très majoritairement déclenchées par des avaries de propulsion. (Q 1652)

Notre attention est attirée également cet été par le déclenchement de **10 opérations pour homme à la mer**. Une campagne de prévention a été engagée par la Direction des Affaires Maritimes. Si la technique le permet, **la pose d'un coupe-circuit raccordé au passager pourrait être un outil de sécurisation supplémentaire.**



3) Focus Kayak

Le nombre d'opérations et décédés/disparus pour kayaks et avirons de mer depuis 2015 en période estivale augmentent fortement (Q. 2004)



Précisons que le nombre d'opérations pour fausse alerte ou incertitude représente 54% du total. La zone coordonnée par le CROSS Corsen concentre 32 opérations.

Le déconfinement semble avoir conduit nombre de propriétaires de kayaks à ressortir leur embarcation délaissée lors des précédentes saisons et à s'être peu préparés à ces sorties.

4) Focus plongée (Bouteille, chasse sous-marine et apnée) :

Toutes pratiques confondues, la baisse du nombre d'opérations est significative. (Q.1443)

| Departement | annee | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Totals |
|----------------------|-----------------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|--------------|
| | Alpes-Maritimes | | 10 | 11 | 9 | 3 | 6 | 4 | 17 | 11 |
| Bouches-du-Rhône | | 22 | 27 | 22 | 19 | 22 | 24 | 28 | 19 | 183 |
| Corse-du-Sud | | 16 | 18 | 15 | 5 | 9 | 12 | 10 | 9 | 92 |
| Côtes-d'Armor | | 3 | 6 | 1 | 3 | 4 | 4 | 6 | 4 | 31 |
| Finistère | | 5 | 19 | 9 | 10 | 9 | 11 | 11 | 12 | 86 |
| Haute-Corse | | 9 | 13 | 8 | 7 | 8 | 7 | 1 | 2 | 55 |
| Manche | | 3 | 4 | 2 | 1 | 3 | 4 | | | 17 |
| Morbihan | | 4 | 9 | 6 | 8 | 4 | 5 | 4 | 4 | 44 |
| Pyrénées-Atlantiques | | 3 | 2 | 1 | 2 | 1 | 3 | 2 | | 14 |
| Pyrénées-Orientales | | 4 | 2 | 5 | 1 | 6 | 5 | 3 | 2 | 28 |
| Réunion | | 3 | 2 | 3 | 2 | 2 | 4 | 3 | 4 | 23 |
| Var | | 49 | 50 | 30 | 34 | 41 | 68 | 50 | 43 | 365 |
| Totals | | 131 | 161 | 111 | 95 | 115 | 151 | 135 | 110 | 1,009 |

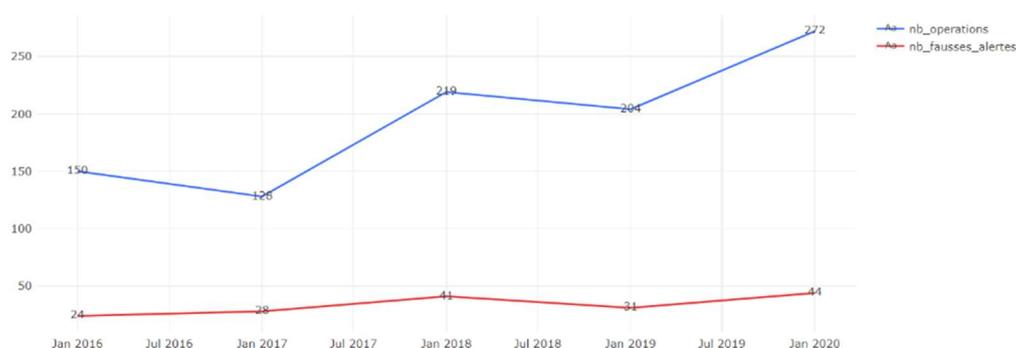
Bilan humain :

Pour la deuxième saison consécutive, c'est la pratique de la chasse sous-marine qui connaît le plus grand nombre de décès. (Q. 381)



5) Focus kite surf :

Le nombre global d'interventions a augmenté en cette période estivale et parmi elles, les fausses alertes. (Q.2046)



Aucun décès n'est à regretter cet été, mais on observe toujours des accidents graves lors des départs et arrivées sur les spots. On note une augmentation de 35% de personnes secourues.

6) Focus Isolement par la marée :

L'augmentation du nombre d'opérations (+26%) et de personnes impliquées (+61%) est sensible.

Q.1748



Les départements les plus sollicitant sont : le Calvados, la Manche, le Pas de calais, la Somme et la Vendée. (Q-373).

On note une amélioration en Finistère, Ille et vilaine et Charente-Maritime.

2 personnes sont décédées en baie de Bourgneuf cet été.

IV - Bilan humain au sein des CROSS :

Répartition du bilan humain en plaisance et loisirs nautiques (Q-1421)

| resultat_humain | annee | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Totals |
|--|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| | Personne assistée | | 6,539 | 6,470 | 7,430 | 7,036 | 7,581 | 8,254 | 8,109 | 8,641 |
| Personne disparue | | 22 | 16 | 15 | 19 | 13 | 10 | 11 | 17 | 123 |
| Personne décédée accidentellement | | 87 | 67 | 82 | 81 | 88 | 78 | 76 | 76 | 635 |
| Personne décédée naturellement | | 9 | 5 | 7 | 4 | 5 | 8 | 11 | 6 | 55 |
| Personne impliquée dans fausse alerte | | 528 | 508 | 568 | 625 | 732 | 940 | 806 | 864 | 5,571 |
| Personne retrouvée | | 125 | 153 | 143 | 77 | 83 | 88 | 84 | 65 | 818 |
| Personne secourue | | 2,255 | 2,446 | 2,477 | 2,360 | 2,614 | 2,684 | 2,541 | 3,428 | 20,805 |
| Personne tirée d'affaire seule | | 1,818 | 1,519 | 1,834 | 1,594 | 1,708 | 2,110 | 2,026 | 2,490 | 15,099 |
| Totals | | 11,383 | 11,184 | 12,556 | 11,796 | 12,824 | 14,172 | 13,664 | 15,587 | 103,166 |

L'attention est attirée sur une augmentation de 887 personnes secourues et de 539 personnes assistées. Les **noyades** consécutives à des activités de baignade, chasse sous-marine, apnée, pêche à pied, ou bien les découvertes de corps, homme à la mer et chute de falaise représentent l'immense majorité des personnes décédées.

V – Veille noyades :

1) Les chiffres globaux pour eaux intérieures et mer

Pour la première année, et en l'absence d'enquête triennale approfondie par Santé Publique France en 2020, le SNOSAN a été interrogé en amont de la saison pour apporter son concours à une veille des noyades sur l'ensemble du territoire français dans les eaux maritimes et les eaux intérieures y compris les piscines.

Pour cette observation, les sources à disposition du SNOSAN sont composées des données CROSS, d'une veille presse et **surtout des données provenant de la sécurité civile via les SDIS côtiers sous convention SNOSAN ou via le dispositif Synergi rapporté dans les bulletins quotidiens du CMVOA. Le SNOSAN tient à ce titre à remercier plus particulièrement les SDIS ayant d'ores et déjà, sous convention, participé aux transferts directs des données (Nord, Pas de Calais, Morbihan, Vendée, Pyrénées Atlantiques, Bouches du Rhône, Hérault, Var et Alpes Maritimes) étant entendu que d'autres conventions sont en cours de signature avec d'autres SDIS côtiers.**

Il apparait dès lors, entre la semaine 18 (comprenant le 1er mai) et la semaine 40 (jusqu'au 30 septembre), **un total de 1189 noyades réparties comme suit :**

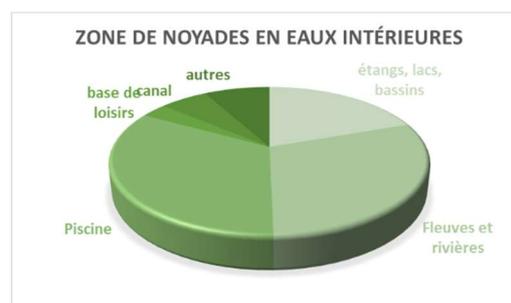
| | Nombre total en 2019* | Dont mineurs* | Nombre total en 2020 | Dont mineurs |
|---|-----------------------|-------------------|----------------------|--------------------|
| TOTAUX | | | | |
| Opérations déclenchées pour noyades présumées | 558 | | 1117 | |
| Soient | | | | |
| Bilan humain : | 602 noyades | 65 noyades | 1189 noyades | 214 noyades |
| Décédés | 394 | 17 | 528 | 64 |
| Disparus | 21 | 1 | 26 | 2 |
| Blessés graves | 147 | 46 | 355 | 94 |
| Blessés légers | 40 | 1 | 280 | 54 |
| Dont piscines privées : | 67 | 31 | 201 | 104 (23 décès) |

*** Les données accumulées pour 2019 ne sont pas aussi complètes que pour 2020 du fait des aléas de la veille presse à un an d'intervalle et des conventions entre les SDIS le SNOSAN en 2020 qui apportent progressivement un nombre plus important d'opérations bien plus important.**

En 2020, la répartition des noyades conduit à une représentation importante des eaux intérieures alors même que le SNOSAN n'a pas à ce jour accès à l'ensemble des données des SDIS non côtiers (71 départements), exceptées celles obtenues par Synergi via le CMVOA.



Les noyades en eaux intérieures se situent principalement sur les zones suivantes qui, pour la plupart d'entre elles, sont non surveillées :

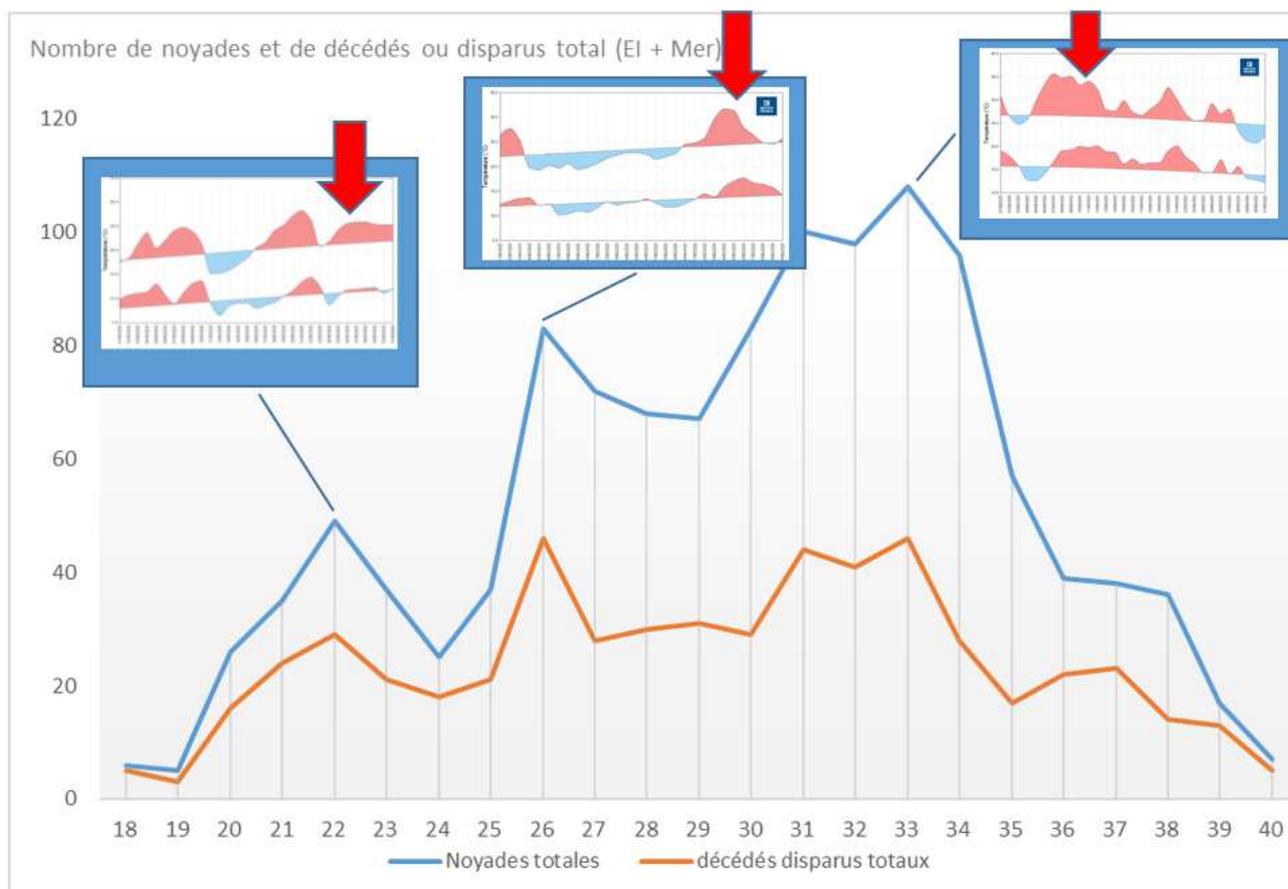


Les noyades en eaux maritimes sont quant à elles très majoritairement situées sur les plages (pour 72%) et en tout état de cause dans la bande des 300 mètres lorsqu'on y ajoute les noyades dans les ports, anses, baies, chenaux, jetées et digues.

2) Répartition calendaire et horaires des noyades durant la saison entre les semaines 18 et 40

La saison 2020 est marquée par 3 pics principaux **en semaine 22** (du 25 au 31 mai, soit peu de temps après le déconfinement et comprenant le week-end de pentecôte), **en semaine 26** (entre le 22 et le 28 juin) et en **semaine 33** (du 9 au 16 août).

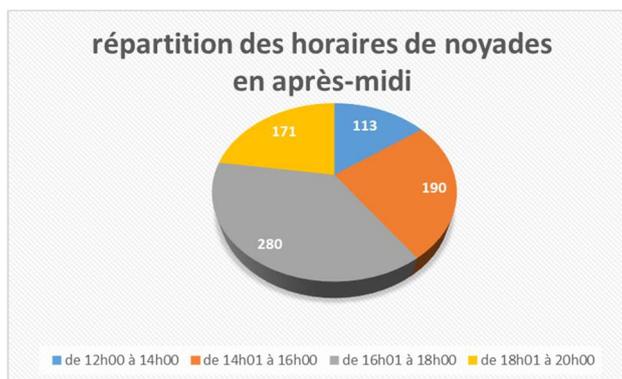
Sans pouvoir établir une causalité certaine entre l'augmentation des températures et la hausse des noyades, il apparaît que les semaines de pics d'opérations pour noyades apparaissent distinctement lors des épisodes caniculaires traversés.



Sources météo : Bulletins climatiques des mois de mai à août 2020 de Météo France.

Répartition horaire :

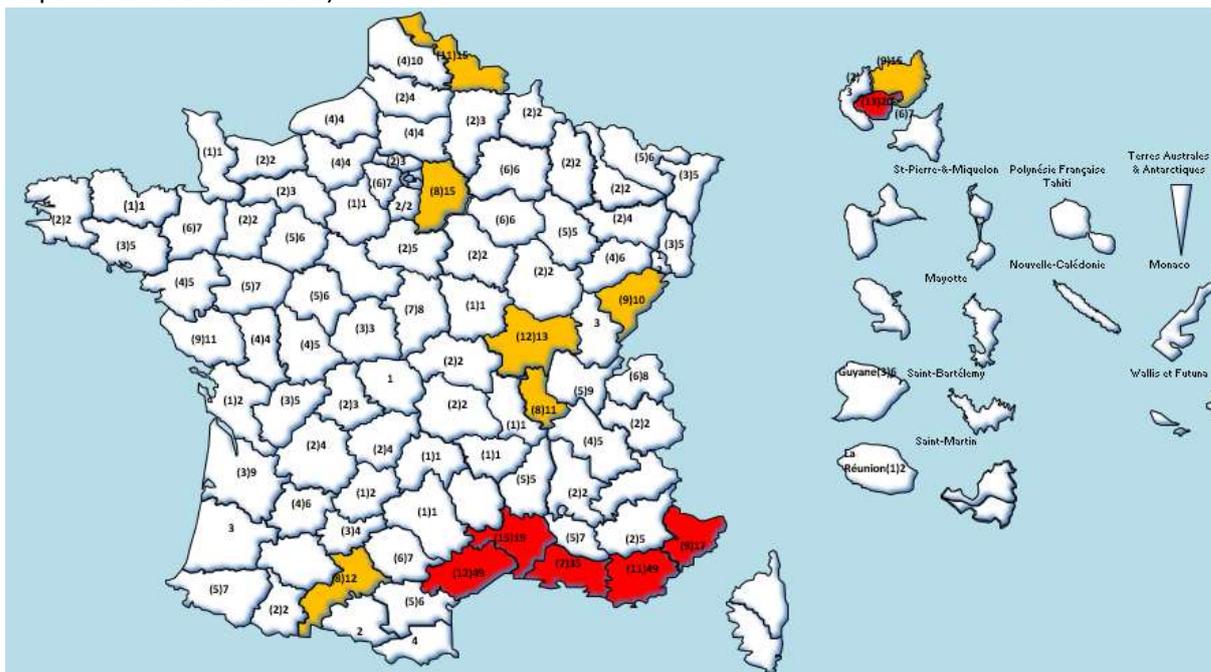
Le Snosan constate, au travers des chiffres récoltés, que quasi 70 % des noyades ont lieu entre 12h et 20h. Le graphique suivant détaille les tranches horaires ainsi concernées :



La tranche de 16h à 18h est la plus sollicitante pour l'ensemble des services de secours.

3) La répartition géographique des noyades

Répartition en eaux intérieures du 1er mai au 30 septembre (chiffres arrêtés avec les données disponibles au 9 décembre)



10 à 15 noyades

16 noyades et plus

Le chiffre entre parenthèses représente le nombre de décès et de disparus. Le suivant, le nombre total de personnes noyées.

Souvent le nombre de décès correspond au nombre de noyés. La proportion de baignades en zones non surveillées peut expliquer ce rapport.

Les départements de l'Hérault, du Gard, des Bouches du Rhône et du Var cumulent à eux seuls 152 noyades, soit 25% des noyades totales en eaux intérieures. S'agissant de Paris avec 20 noyades, la moitié d'entre elles se sont produites dans la Seine entre 18h30 et 7h00. Le Var et les Bouches du Rhône totalisent 44 % des noyades en piscine sur l'ensemble du territoire français (89 sur 201).

La répartition des noyades par tranche d'âge et par zone est la suivante :

| | Eaux intérieures | Mer | Total |
|-----------------------|------------------|-----------|------------|
| De 0 à 6 ans | 111 | 14 | 125 |
| De 7 à 12 ans | 24 | 18 | 42 |
| De 13 à 18 ans | 30 | 17 | 47 |
| Total | 165 | 49 | 214 |

Le poids des accidents **en piscine** (piscine privée, piscine publique, piscine d'hôtel et de camping, etc.) :

L'attention du SNOSAN est attirée sur le fait que parmi les 165 noyades de mineurs en eaux intérieures, 104 ont eu lieu en piscine dont 23 décès, 61 accidents graves et 20 blessés légers. **Ces 104 noyades concernaient pour 89 d'entre elles des enfants de 6 ans et moins (dont 19 décédés).**



VI – Données complémentaires

1) DONNEES CRS POSTE DE PLAGES ETE 2020



Pour la première année, le SNOSAN dispose de données directement issues des interventions assurées par les CRS présents sur les postes de plages métropolitains. L'absence de détail de chacune de leurs opérations n'a pas permis pour 2020 de les intégrer dans les données noyades présentées ci-avant. Pour autant, il nous apparaît essentiel, au regard des volumes d'opérations communiquées, de dresser quelques éléments saillants de leur mission :

Pour rappel, la mission de sécurisations des plages par les CRS se déroule sur cinq zones :

DZ PARIS/1 poste- DZ NORD 8 communes-DZ OUEST 16 communes-DZ SUD OUEST 23 communes
DZ SUD 12 communes. (DZ=Direction Zonale)

La période de surveillance et de police des plages et plans d'eau s'étend du 2 juillet au 30 août.

295 spécialistes du sauvetage sont mobilisés dont 123 uniquement pour la seule DZ SUD OUEST.

Leur engagement les amène fréquemment à intervenir hors zone de surveillance et aussi parfois en dehors des horaires conventionnels.

LES CHIFFRES NATIONAUX :

Cet été 1 813 personnes ont été secourus, dont 863 hors zone de surveillance.

1 277 interventions se sont déroulées pour des accidents graves de plage.

42 859 soins ont été apportés.

12 272 aides à baigneurs ont été nécessaires.

133 opérations ont eu lieu sur demande des CROSS.

FOCUS SUR LA DZ SUD OUEST :

Répartis de SOULAC (33) à HENDAYE (64), les CRS représentent la majorité des postes de surveillance sur le littoral aquitain.

La période estivale post confinement du printemps a attiré une population nouvelle peu informée sur les risques de ce littoral, baïnes, rouleaux de bords, pratiques des divers sports de glisses.

Le nombre d'interventions a donc été en nette hausse durant la période estivale et cette Direction Zonale est de loin la plus sollicitée :

1 685 personnes secourues.

625 interventions pour accidents graves de plages.

16 747 soins prodigués.

10 951 aides à baigneurs.

28 opérations ont eu lieu sur demande des CROSS.

L'action estivale des CRS est donc primordiale pour garantir la sécurité des pratiquants, mais aussi du simple citoyen sur le littoral.

Les CRS préconisent de renforcer les informations des différents dangers présents sur la cote, (courants, marées, baïnes etc.) et de pratiquer dans les zones surveillées aux horaires d'ouvertures des postes de plages.

2) SAMU Gironde



Le SNOSAN entretient un lien régulier avec le SAMU 33 depuis 2 ans. Sa situation sur le littoral aquitain est utile à l'appréciation même partielle du niveau d'activité sur le sud-ouest.

De juin à septembre, un total de **297 admissions** a eu lieu cet été. 130 concernaient des femmes et 167 des hommes. **194 personnes avaient moins de 30 ans.**

Les principaux évènements déclencheurs sont représentés par :

- SURF : 130 dont 51 concernent des blessures à la tête (cervicales, scalp, arcade, lèvres etc.)
- VAGUES DE BORD : 94 25 luxations, 39 traumatismes
- BAINADES : 18
- BODYBOARD, SKIMBOARD, KITESURF, JETSKI etc. : 23

Les sites majeurs sont :

- Lege cap ferret : 92 (dont 38 au poste du Grand Crohot) - Lacanau : 74
- La Teste : 31 - Carcan : 20

La grande majorité des accidents ont lieu après l'heure de midi.

Le SNOSAN renouvelle les préconisations partagées avec le SAMU notamment le port du casque pour le surf et l'information sur les dangers des baïnes et des vagues de bord.

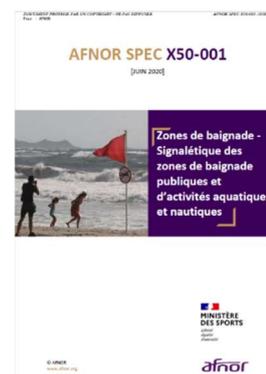
L'attention est une nouvelle fois attirée sur les travaux de prédiction du Dr Tellier sur ces risques et sur l'initiative visant à déployer les moyens de secours en conséquence.

Ces données complémentaires seront enrichies par d'autres sources médicales pour le prochain bilan annuel 2020.

VII – Travaux complémentaires du SNOSAN

Travaux durant le printemps et l'été :

- Le SNOSAN associé à l'élaboration de la norme AFNOR sur la signalétique des zones de baignade publiques et d'activités aquatiques et nautiques.
- Accompagnement de la Direction interministérielle des grands événements sportifs (DIGES) Travaux avec la DIGES pour la préparation des grandes épreuves nautiques en période COVID (Vendée Artic, Drheam Cup, Figaro, Vendée Globe...).
- Participation à la demande du Secrétariat Général à la Mer aux réflexions proposées au Premier Ministre pour la sortie du confinement.
- Travaux avec le Secrétariat Général à la Mer pour la préparation de la saison estivale en lien avec les Préfectures Maritimes.
- Apports d'éléments statistiques préparatoires à un déplacement en région de Madame A. Girardin, Ministre de la Mer.
- Apports d'éléments statistiques préparatoires aux différents déplacements en région de Madame R. Maracineanu, Ministre des Sports.
- Accueil et présentation des travaux du SNOSAN à Madame R. Maracineanu, Ministre des Sports.
- Travaux avec le député J. Pahun pour la reprise de la course au large et activités de club voile.
- Participation à l'élaboration de flyers à caractère préventif produits par la Direction des Affaires Maritimes ou par la Direction des sports.
- Participation à l'évolution du logiciel Seastat développé par Naval Groupe à la demande de la DAM.
- Signatures de nouvelles conventions SDIS/SNOSAN.



MINISTÈRE DE LA MER
Affaires Maritimes
Pêche

COVID-19

PLAISANCIERS, APPEL À LA PRUDENCE APRÈS LE DÉCONFINEMENT !

Sur les pontons comme à bord, appliquez les gestes barrières !
Évitez les regroupements !
Respectez le protocole de sécurité sanitaire du port !

VOTRE NAVIRE EST CONFINÉ DEPUIS L'HIVER, PRÉPAREZ-LE

- ✓ Vérifiez le moteur et la batterie, contrôlez la qualité du carburant (présence d'eau - boues - bactéries...).
- ✓ Inspectez et testez les organes sensibles (passe-coque, vannes, systèmes de barre, connectiques électroniques, gréement et état général de la coque).
- ✓ Contrôlez le fonctionnement des moyens radios.
- ✓ Vérifiez l'armement de sécurité.

Un doute ? Faites appel à un professionnel.

DÉCONFINEMENT RAISONNABLE

Adaptez votre première sortie en mer à un court programme de navigation. Absence d'activité physique : ne surestimez pas vos capacités ni celles de votre équipage.
Reporter une sortie, c'est mieux la préparer.

Suivez l'actualité des affaires maritimes :
www.linkedin.com/company/mer-gouv

SNOSAN

UN SIMPLE APPEL PEUT ÉVITER DE MOBILISER INUTILEMENT LES SECOURS PENDANT DES HEURES.

PEPET HAUTIERE DE L'ANTANTIQUE

Avant de partir en mer ou pendant votre navigation, prévenez vos proches de vos intentions.

NOTES